



Compte-rendu de l'atelier « AEI et volatilité des prix mondiaux » du mercredi 26 octobre 2011, animé par Alain Retière

Contexte de l'atelier

Après une période de plusieurs dizaines d'années de relative stabilité des prix agricoles, une brutale flambée du prix des céréales en 2008 a provoqué de graves émeutes de la faim dans un nombre important de mégapoles du tiers monde. Depuis, les prix mondiaux sont devenus très volatiles, l'amplitude entre périodes haussières et baissières se creusant, posant d'importants défis prévisionnels aux pays déficitaires. Le sujet est d'une importance telle que le G20 a organisé pour la première fois un volet agricole et placé ce sujet au cœur de l'agenda, pour essayer de mettre en place des mécanismes qui maîtrisent cette volatilité.

But de l'atelier

Le but de l'atelier est de discuter en quoi l'AEI peut se développer dans un contexte de volatilité extrême des prix, mais également en quoi l'AEI pourrait contribuer à réduire l'ampleur de ce phénomène. Il a été rappelé dans l'introduction de l'atelier que la question fait débat au sein même des Nations Unies. En effet, la FAO voit la stabilisation des prix comme un préalable au développement de l'agriculture, a fortiori écologique. Le PNUE quant à lui voit dans la généralisation de l'agro-écologie un moyen d'améliorer l'autosuffisance des pays déficitaires et de limiter les excédents, optant clairement pour des stratégies de souveraineté alimentaire, de nature à réduire les besoins d'échange et donc limiter les conséquences de la spéculation.

Déroulement

Trois intervenants et un grand témoin ont été invités à éclairer les débats: Mr Boussard, ancien chercheur à l'INRA, le grand spécialiste français de la volatilité des prix, Mr Courleux, spécialiste des questions économiques et financières au Ministère de l'Agriculture; Mr Simier, de la Région Bretagne, économiste spécialiste des filières animales et Mr Raux, agriculteur céréalier et assureur.

Mr Boussard a clairement démontré que la volatilité des prix mondiaux n'est pas un phénomène nouveau mais au contraire très ancien et lié aux aléas climatiques locaux qui conduisent à l'augmentation temporaire des transactions, entraînant des phénomènes d'ajustement entre offre et demande. Ces ajustements s'accompagnent inmanquablement de spéculations sur l'évolution à terme de la relation offre-demande. Il insiste sur le fait que depuis 40 ans, les agriculteurs européens ont été protégés de la volatilité des prix mondiaux par la PAC. Son démantèlement se traduit par un retour à une exposition des agriculteurs aux cours mondiaux.

Mr Courleux donne des précisions sur l'origine de l'augmentation de l'amplitude des prix que l'on constate de depuis 2008, qu'il attribue à 4 grands facteurs:

- 1) Disparition des stocks stratégiques publics;
- 2) Vulnérabilité de l'approvisionnement en denrées de base des grandes métropoles du tiers-monde;
- 3) Concurrence exercée sur la production alimentaire par les contrats sécurisés pour les livraisons destinés à la production d'agro-carburants aux Etats-unis, Amérique du Sud et en Europe;
- 4) Manque d'un système intégré d'informations fiables sur les prévisions de récoltes à l'échelle mondiale

Ces 4 facteurs sont au cœur des discussions et des mesures prises dans le cadre du G20 Agricole, dont la traduction concrète est incertaine à l'aube de la prise de relais par le Mexique de la présidence exercée par la France à la tête du Groupe.

Mr Simier apporte une démonstration éloquentes des conséquences catastrophiques de la tendance haussière du prix des céréales sur les productions animales, en particulier sur les systèmes les plus dépendants de celles-ci pour l'alimentation: lait, porc, viande bovine. En effet, les prix des produits animaux sont bas et stables, conduisant à des pertes en compétitivité et en stabilité économique. L'explosion de la demande en produits animaux dans les pays émergents ne bénéficie que très marginalement aux exportations françaises et européennes en raison de leur prix élevé, liés à des coûts de production supérieurs. L'élevage intensif se développe très rapidement dans ces pays émergents au plus proche des marchés urbains en forte croissance. En Bretagne, comme ailleurs en France et en Europe, les prix de céréales forts quoique volatiles favorisent la croissance en surface des exploitations céréalières, au détriment des élevages.

Mr Raux, depuis sa double perspective de producteur de céréales et d'assureur, met le doigt sur le dilemme que lui pose la volatilité excessive des prix mondiaux. D'une part, stratégiquement, les prix à la baisse l'orientent vers des systèmes économes en intrants, comme ceux proposés par l'AEI, pour réduire les coûts de production. D'autre part, la possibilité de hausse de prix, associée aux possibilités offertes par les assureurs de se couvrir sur les risques climatiques, est plutôt de nature à encourager le maintien des systèmes de production céréalière actuels. Cela dit, les perspectives d'enchérissement à long terme des intrants et du combustible, associées à celle d'une volatilité devenue structurelle, et compte-tenu de contraintes environnementales accrues, plaideraient plutôt en faveur d'options de production plus écologiques.

La volatilité des prix mondiaux des céréales rend les systèmes d'élevage hors sol extrêmement vulnérables et aléatoires. Le retour de certaines formes d'élevage dans les zones céréalières n'est pas à exclure. Le développement de ceintures agricoles autour des mégapoles devrait s'affirmer dans les pays en développement. Chez les éleveurs, l'auto-production de céréales associées aux protéagineux et un retour en force des systèmes herbagés se dessinent comme une tendance qui trouve sa logique dans la nécessité de se protéger contre la volatilité des prix mondiaux des céréales.

Les industriels de la pétrochimie, en particulier ceux qui produisent des engrais chimiques, ont déjà anticipé la baisse tendancielle des volumes utilisés en agriculture. Ils concentrent leurs efforts pour offrir des produits à n'utiliser qu'en complément à la fumure organique. Celle-ci est, selon eux, appelée à revenir en force du fait de la nécessité d'abaisser les coûts de production, pour mieux gérer le risque de chute du prix des céréales.

Tout porte à croire que les dispositifs de protection des marchés, de type PAC, ne seront pas remis en place ni à court, ni à moyen et très probablement non plus à long terme. La volatilité des prix mondiaux des céréales semble devoir devenir structurelle. Dans ce contexte, seules les régions fréquemment déficitaires, seront protégés par de stocks stratégiques publics, à titre humanitaire.

Un déficit céréalier chronique, engendré par les changements climatiques et la concurrence liée au développement des agro-carburants au détriment des filières alimentaires, favoriserait la remise en culture des vastes surfaces de terres cultivables sous utilisées, situées en Russie et en Ukraine, ainsi qu'en Argentine et au Canada.

En résumé, l'intensification écologique de l'agriculture semble être une tendance relativement indépendante de l'instabilité des cours mais sera sans aucun doute favorisée par les tendances baissières des prix à long terme. Donnant plutôt raison à la thèse du PNUE, l'AEI deviendrait donc un mode d'ajustement des systèmes de production vers plus d'indépendance vis à vis des aléas des approvisionnements extérieurs. Ce phénomène serait plus rapide pour les productions animales que végétales. Des politiques publiques coordonnées au plan international, pourraient favoriser la généralisation d'une agriculture écologiquement intensive. Cette généralisation aurait, sans aucun doute, un effet bénéfique de stabilisation des prix mondiaux des céréales, et ce, même dans un contexte de marché globalisé.